

## LE MICRO CREDIT SOCIAL

"En Route pour l'Emploi" a été créée pour favoriser la mobilité des personnes en insertion professionnelle sur le Pays de Brest. C'est dans ce cadre que vous avez été orienté(e) vers notre service Micro Crédit Social (MCS).

### *Rôle du référent*

Vous avez pu accéder à ce service grâce à l'intervention d'un **référént** qui restera en relation avec notre association pendant toute la durée de la prestation.

### *Qu'est qu'un MCS ?*

Le MCS est destiné aux personnes exclues du système bancaire et ne pouvant avoir accès à un prêt classique. C'est un dispositif piloté par la Caisse des Dépôts et Consignation qui s'appuie sur la mise en place d'un partenariat entre un organisme bancaire et une structure intermédiaire ; En Route Pour l'Emploi en est une ; cette action permet le financement d'un projet lié à l'emploi et levant un frein aux problèmes de mobilité : financement du permis de conduire ; acquisition d'un moyen de locomotion (voiture ou deux roues) ; réparations de véhicule, régularisation administrative.

Le montant demandé peut être compris entre 300 € à 3 000 € avec un remboursement d'une durée de 36 mois au maximum.

### *Déroulement de la procédure*

A réception de la fiche de prescription, un premier contact téléphonique est pris avec un professionnel de l'association afin de préciser la demande et vérifier l'éligibilité du dossier.

Un rendez-vous est programmé ensuite afin de préparer le dossier qui sera présenté lors d'un comité de crédit qui se réunit environ 1 fois par mois et qui est composé de représentants de l'organisme bancaire et de l'association.

Lors de cette rencontre, vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB
- 3 derniers relevés de compte bancaire
- Permis de conduire pour achat de véhicule
- Eléments concernant l'action financée (permis, assurance, achat véhicule, réparations,...) : Devis ou facture si disponible.

En cas d'accord, le déblocage des fonds pourra se faire sur présentation des pièces suivantes :

- Pour permis, réparations, assurances ; Facture + RIB (de l'auto-école, du garage, ou de l'assurance)
- Pour achat véhicule à un professionnel ; Facture + RIB + contrôle technique + attestation d'assurance+ la carte grise du véhicule.
- Pour achat véhicule à un particulier ; Attestation écrite du particulier pour vente véhicule + copie carte grise du véhicule + contrôle technique + RIB du vendeur particulier + attestation d'assurance.

Après le déblocage des fonds, En Route Pour l'Emploi assurera un suivi pendant toute la durée du prêt et pourra vous accompagner en cas de problème pour assurer le lien avec le partenaire bancaire.

Nous vous rappelons qu'un prêt vous engage, vous devez honorer vos mensualités aux dates prévues.